

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14736**

Intitulé

MASTER : MASTER Études cinématographiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université Rennes 2, Recteur, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 133 Musique, arts du spectacle, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Accompagner (conseiller, organiser, valoriser) les projets artistiques dans les domaines liés au cinéma et à l'audio-visuel
- Conseiller, organiser, valoriser les projets artistiques des établissements de diffusion et de production dans les domaines liés au cinéma et à l'audio-visuel.
- Concevoir, analyser, accompagner les projets culturels des collectivités locales.
- Concevoir, organiser et animer des projets artistiques au sein des établissements d'enseignement
- Analyser, évaluer et concevoir les projets et les réalisations dans les domaines liés au cinéma et à l'audio-visuel
- Rassembler, traiter et analyser les sources documentaires dans les domaines liés au cinéma et à l'audio-visuel
- Conduire un travail personnel de recherche dans le domaine du cinéma et de l'audio-visuel
 - Connaissance approfondie du champ professionnel des métiers de la culture
- Connaissance approfondie du champ politique, économique et institutionnel dans le domaine de la culture en général et du cinéma en particulier
- Connaissance approfondie du paysage artistique et culturel contemporain
- Maîtrise de l'écriture, notamment dans le but de rédiger un dossier ou mémoire
- Capacité de synthèse
- Aptitudes à effectuer des recherches bibliographiques, avec une maîtrise des outils informatiques et de communication
- Aptitudes à travailler en équipe
- Aptitudes à diriger une équipe ou un groupe de travail

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Trois champs d'activité sont essentiellement concernés :

1. Les métiers de la culture

La spécialité « Etudes cinématographiques » permet l'insertion dans les métiers de la culture, aussi bien au sein des établissements et de diffusion des images qu'auprès des collectivités publiques.

2. Les métiers de la formation

La spécialité « Etudes cinématographiques » constitue un complément essentiel pour les enseignants ou les futurs enseignants en charge des classes « cinéma » dans les établissements d'enseignement secondaire, ainsi que pour des formateurs dans les milieux associatifs ou socioculturels par exemple

3. Les métiers artistiques

Cette spécialité constitue aussi un complément de formation pour les artistes, interprètes ou techniciens sortis des écoles professionnelles qui souhaitent approfondir leurs connaissances théoriques dans les disciplines qu'ils pratiquent.

Chargé de relations publiques, chargé de production et/ou de diffusion des métiers du cinéma ; production et organisation de festivals de cinéma, programmation de salles de cinéma, production d'émissions de télévision, participation à différents postes dans le cadre de tournages de longs ou courts métrages, ainsi que d'émissions de télévision ; chargé de mission en développement culturel auprès des collectivités territoriales, etc.

Complément de formation pour les professeurs de collège ou de lycée notamment les enseignants en charge des classes « cinéma », formateurs.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

K2107 : Enseignement général du second degré

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

MASTER 1

Semestre 1

UEM1 Outils méthodologiques (6 ECTS - 18h)

UEF1 Savoirs fondamentaux : Esthétique (6 ECTS - 24h)

UES1 Spécialisation recherche (18 ECTS - 60h)

UEL1 Langue

Semestre 2

UEM2 Outils méthodologiques (5 ECTS - 18h)

UEF2 Savoirs fondamentaux : Esthétique (5 ECTS - 24h)

UES2 Spécialisation recherche (15 ECTS - 60h)

UEL2 Langue (5 ECTS)

MASTER 2

Semestre 3

UEF3 Séminaire thématique pluridisciplinaire de l'équipe Arts, pratiques et poétiques (5 ECTS - 35h)

UES3 Spécialisation recherche (25 ECTS - 70h)

Semestre 4

UEF4 Séminaire thématique disciplinaire (5 ECTS - 20h)

UES4 Séminaire de formation à la recherche : mémoire (25 ECTS - 24h)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels) et VAP 85
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE : enseignants-chercheurs, professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 - JO n°99 du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20081132/07 du 13 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Haute Bretagne Rennes II : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) []

Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 Rennes cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :